

Mutuelle ancienneté 6 mois

Par Yohann18 , le 23/06/2023 à 21:01
Bonjour,
Ma DRH refuse de me donner la mutuelle sous prétexte des 6 mois d'ancienneté de la décision unilatéral de l'employeur de 2014
Pouver vous me confirmer son erreur grâce à la loi Ani.
En vous remerciant,
Cordialement,
Yohann

Par miyako, le 24/06/2023 à 10:03

Bonjour,

Non ,il n'ya aucune condition d'ancienneté depuis le 01/01/2016;

https://www.legisocial.fr/actualites-sociales/1769-les-conditions-

Pas de condition d'ancienneté selon l'article L 911-7 du code de la sécurité sociale

Cordialement

Par Yohann18 , le 24/06/2023 à 11:28
Je vous remercie, c'est noté.
Cordialement,
Yohann